



# Plan d'affaires

2020–2021

*Ministère des Communautés,  
de la Culture et du Patrimoine*



**NOVA SCOTIA**  
**NOUVELLE-ÉCOSSE**

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2020

Plan d'affaires 2020–2021  
Ministère des Finances et du Conseil du Trésor  
Février 2020

ISBN : 978-1-989654-97-2

# Ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine

## Plan d'affaires 2020-2021

### Table des matières

Message du ministre.....	2
Mandat, vision, mission .....	3
Initiatives de 2020-2021 .....	4
Éléments de mesure .....	11
Affaires acadiennes et Francophonie .....	13
Affaires afro-néo-écossaises .....	14
Affaires gaéliques .....	15
Résumé financier.....	16

## Message du ministre

Je suis heureux de présenter le plan d'affaires 2020-2021 du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine (CCP). Grâce à ses programmes et à ses services, qui sont très variés, le ministère est principalement responsable d'investir dans la population de la Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire dans ses communautés, ses entreprises, sa culture et son patrimoine, sa santé et son mieux-être, ainsi que dans les liens qui unissent ses habitants.

Le travail du ministère est guidé par le *Plan d'action pour la culture de la Nouvelle-Écosse*, qui vise à faire de la province un endroit où l'identité, l'expression et l'économie culturelles se développent. Il permet de plus de cibler le racisme systémique, de faire progresser la diversité culturelle et de multiplier les initiatives visant à promouvoir, préserver et célébrer la culture et le patrimoine mi'kmaw. Beaucoup de choses ont été accomplies depuis la mise en œuvre du plan en 2017, et ce dernier continuera à orienter notre travail quotidien en 2020-2021.

La Nouvelle-Écosse accueillera en 2020 le plus important événement multisports jamais organisé dans la province. Il s'agit des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN), qui se tiendront à Halifax et à Millbrook en juillet et auxquels participeront 750 nations autochtones de toute l'Amérique du Nord pour mettre à l'honneur la culture, les personnes, la tradition et l'athlétisme. Quelque 5 200 participants autochtones, y compris de jeunes athlètes, assisteront à l'événement.

Le MCCP poursuivra la mise en œuvre du plan *Soyons actifs en Nouvelle-Écosse : Plan d'action pour augmenter l'activité physique*. Ce plan vise à inciter les Néo-Écossais à être plus actifs physiquement. Nous nous employons également à rendre la province plus inclusive à travers le Programme d'accessibilité pour les entreprises et le programme Community ACCESS-Ability.

Dans le cadre du *Plan d'action pour la culture*, le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine entreprendra une initiative d'amélioration des programmes, en premier lieu au sein du ministère, et en second lieu avec des organismes culturels pour revoir les programmes de financement afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins du secteur culturel.

Nous appuierons, en collaboration avec le ministre Tony Ince et l'Office des affaires afro-néo-écossaises, ainsi que d'autres ministères, des initiatives liées à la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024), qui a été proclamée par les Nations Unies, en articulant nos efforts autour des trois piliers de son thème, c'est-à-dire la reconnaissance, la justice et le développement. Le plan d'action *Nous comptons* aide les ministères, les organismes et la collectivité dans son ensemble à collaborer en vue d'éliminer les nombreux défis auxquels sont confrontés les Afro-Néo-Écossais. Il reflète les travaux en cours et les possibilités pour l'avenir. Nous allons également, ensemble, faire progresser le travail relatif à la clarification des titres fonciers.

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et l'Office des affaires gaéliques feront progresser le travail nécessaire à la préservation de la langue, de l'histoire et de la culture de ces deux communautés, en collaboration avec celles-ci et sous la direction des ministres Lena Metlege Diab et Randy Delorey.

L'hon. Leo Glavine  
Ministre des Communautés, de la Culture et du Patrimoine

## Mandat, mission et vision

### Mandat

Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine est chargé de contribuer au bien-être et à la prospérité des communautés hétérogènes et créatives de la Nouvelle-Écosse par la promotion, le développement, la préservation et la célébration de notre culture, de notre patrimoine, de notre identité et de nos langues, et en offrant à nos intervenants du leadership, de l'expertise et de l'innovation.

### Vision

La Nouvelle-Écosse est un exemple reconnu au Canada de lieu où l'identité, l'expression et l'économie culturelles sont prospères, un lieu où tout le monde célèbre et accueille la diversité et l'héritage culturel et s'épanouit grâce à une créativité débridée et à une communauté soudée.

### Mission

Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine appuie ses intervenants internes et externes et ses communautés par des services, des programmes et des politiques qui sont basés sur les pratiques exemplaires et qui préservent l'apprentissage continu, la culture, le patrimoine, l'identité et les langues de la Nouvelle-Écosse tout en y donnant accès.

## Initiatives de 2020-2021

Le *Plan d'action pour la culture de la Nouvelle-Écosse : Créativité et communauté* en est à sa quatrième année, et bon nombre des soixante mesures prévues, qui s'intègrent au travail du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine, ont été mises en œuvre, tandis que d'autres continueront à orienter notre travail quotidien.

Le plan d'affaires s'aligne sur les six thèmes du *Plan d'action pour la culture* en ce qui concerne les activités, ressources et efforts du ministère. Nous continuons de nous concentrer sur les possibilités de collaboration et de partenariat à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement afin de concrétiser les initiatives importantes présentées dans le plan.

### **Thème 1 – Promotion de la culture mi'kmaw**

Nous reconnaissons et mettons en évidence l'importance de la culture mi'kmaw en Nouvelle-Écosse. Par nos programmes et nos initiatives, nous favoriserons et offrirons des occasions d'épanouissement de la culture mi'kmaw.

Voici des exemples des initiatives qui seront entreprises :

- Le MCCP soutient la Société hôte des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN) dans l'exécution des jeux à Halifax et à Millbrook en 2020. Les JAAN offriront d'importants avantages économiques et sociaux pour la province et apporteront aux Autochtones un héritage durable en matière de développement et de croissance.
- Le soutien du MCCP comprend :
  - l'élaboration et la mise en œuvre, avec les partenaires des JAAN, d'une stratégie de lutte contre le racisme dans le cadre de laquelle une formation culturelle sera offerte à plus de 3 000 bénévoles;
  - l'élaboration d'un plan de communication promotionnelle pour mieux faire connaître la culture mi'kmaw;
  - en partenariat avec Mi'kmaw Kina'matnewey, aider les organisations sportives et récréatives de la province à établir des relations dans les communautés mi'kmaw, ou à les renforcer, afin de créer et d'accroître les possibilités liées au sport;
  - offrir des possibilités de perfectionnement professionnel au personnel, aux membres du conseil d'administration et aux bénévoles des organisations sportives et récréatives de la province relativement à l'éducation sur les traités et à la création d'environnements inclusifs dans les milieux du sport et des loisirs;
  - en partenariat avec l'organisme Mi'kmaw Kina'matnewey, apporter un soutien à l'équipe NS Mi'kmaw et pour sa préparation à la fois sur le plan opérationnel et par la formation des entraîneurs et des dirigeants.
- À titre de membre du comité tripartite sur le sport et des loisirs, le MCCP contribuera à l'élaboration d'une stratégie visant à accroître les possibilités de participation et de leadership pour les femmes et les filles mi'kmaw.
- Continuer à apporter un soutien au comité sur l'initiative de la langue mi'kmaw et à l'organisme Mi'kmaw Kina'matnewey en vue d'accroître sa capacité à offrir des

initiatives linguistiques favorisant la revitalisation, la réhabilitation et la reconnaissance de la langue mi'kmaw dans toute la Nouvelle-Écosse.

- Le MCCP créera en 2020-2021 un poste d'agent de liaison culturel mi'kmaw afin de développer des relations directes plus solides avec la communauté mi'kmaw.
- Archives Nouvelle-Écosse travaillera avec Treaty Education Nova Scotia afin d'explorer divers types d'utilisation des archives pour créer un programme d'éducation.
- Le Musée de la Nouvelle-Écosse poursuit sa collaboration avec le groupe de travail mi'kmaw pour créer une nouvelle exposition sur les Autochtones au Musée d'histoire naturelle.
- Continuer d'apporter un soutien au poste de coordonnateur des sentiers avec la Confederacy of Mainland Mi'kmaq. Ce coordonnateur travaille avec la Confederacy of Mainland Mi'kmaq et les communautés membres pour déterminer l'état des sentiers et élaborer des plans d'exploitation et d'entretien des sentiers pour chaque communauté.

## **Thème 2 – Promotion de la créativité et de l'innovation**

La culture contribue à la prospérité des économies et des collectivités. La créativité et l'innovation sont essentielles au soutien des entreprises culturelles.

Voici des exemples des initiatives qui seront entreprises :

- Établir des partenariats avec des entreprises, des établissements postsecondaires et des organismes culturels afin d'explorer l'innovation et la collaboration par la création de pôles culturels, p. ex. collaborer avec le Culture Link et le New Dawn Centre for Social Innovation, lesquels favorisent la créativité en tirant parti de la diversité et des idées grâce au regroupement.
  - Le Culture Link est un centre pour le théâtre, la danse, le cinéma, la télévision, la musique et les entrepreneurs du secteur de la création. Il est situé au centre-ville de Halifax et devrait ouvrir à l'automne 2020. Il s'agira d'un centre culturel dynamique et d'une véritable pépinière pour la création et le talent. Le New Dawn Centre for Social Innovation, qui est un ancien couvent, se trouve à Sydney. Le MCCP lui a apporté un soutien pendant sa transformation en un établissement accueillant, moderne et abordable où les artistes peuvent collaborer et se développer.
- Le Fonds pour l'innovation culturelle restera en 2020-2021 un moteur important du renforcement des capacités communautaires et de l'innovation. Ce fonds a permis d'appuyer des programmes novateurs comme les Sisters of Science, qui encourage la créativité chez les filles dans les collectivités rurales, pour les disciplines STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).

- Afin de reconnaître le rôle essentiel des bénévoles en Nouvelle-Écosse, un partenariat communautaire a abouti à la création d'un site Web et d'une base de données pour les bénévoles, [volunteers.ca](http://volunteers.ca), qui intègre l'ancienne base de données des bénévoles, créant ainsi un portail central pour les possibilités de bénévolat en Nouvelle-Écosse.
- Archives Nouvelle-Écosse s'associe à l'Office des affaires afro-néo-écossaises pour le lancement du projet pilote *Home Movies from Communities*. Il s'agira de recueillir et de numériser des films amateurs venant des villages afro-néo-écossais afin de les préserver et de créer des programmes publics.
- Le MCCP entreprendra une initiative d'amélioration des programmes, en premier lieu au sein même du ministère, et en second lieu avec des organismes culturels pour revoir les programmes de financement afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins du secteur culturel.
- Arts Nouvelle-Écosse a créé un cadre stratégique afin de favoriser la participation de tous les artistes grâce à une meilleure accessibilité aux programmes. Le terme « accessibilité » est utilisé de manière générale pour désigner ce qui se rapporte à la culture, à l'accessibilité physique ainsi qu'aux programmes. Arts Nouvelle-Écosse procédera en 2020-2021 à un examen de ses critères, processus et procédures de demande afin de réduire les obstacles et de mieux s'adapter à la diversité de l'activité artistique en Nouvelle-Écosse.

### **Thème 3 – Renforcement de l'éducation, des partenariats et de la compréhension**

Les mesures liées à ce thème sont axées sur l'éducation et les partenariats afin de développer les possibilités économiques dans le secteur de la culture. Les initiatives visent à exposer les enfants à la culture et à l'expression de la créativité dans les écoles, à soutenir le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance dans son travail de promotion et d'intégration de l'éducation artistique et culturelle novatrice dans le système scolaire.

Voici des exemples des initiatives qui seront entreprises :

- Élargir et développer les partenariats éducatifs liés à la culture, p. ex. collaborer avec le domaine de l'édition de livres pour promouvoir le contenu de la Nouvelle-Écosse dans les ressources pédagogiques.
- Continuer, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, de soutenir les programmes avant et après l'école pour les enfants inscrits au programme de prématernelle destiné aux enfants de quatre ans. Ce programme comprend des éléments du plan d'action *Soyons actifs en Nouvelle-Écosse*, ainsi que des modalités de prestation axées sur le mouvement, le jeu en plein air et la littératie physique.
- Collaborer avec Sport Nova Scotia et Recreation Nova Scotia pour créer et mettre en place un outil d'évaluation à l'intention des organisations provinciales. Les femmes et les

filles ainsi que la fourniture d'espaces et de lieux sûrs constitueront des domaines prioritaires.

- Continuer d'aider les familles ainsi que les organisations d'immigrants et de nouveaux arrivants afin qu'elles puissent mieux comprendre le système des écoles publiques et y participer à travers le programme sur la diversité et les capacités communautaires.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan *Soyons actifs en Nouvelle-Écosse : Plan d'action pour augmenter l'activité physique*. Aspects à privilégier :
  - Élaborer et mettre en œuvre une initiative de participation, d'éducation et de sensibilisation du public afin d'inciter les gens à intégrer à leur quotidien de petites séances d'activité physique;
  - Appuyer la mise en œuvre, pour le système éducatif, d'un cadre sur l'activité physique fondé sur les principes des écoles faisant la promotion du mieux-être;
  - créer à l'intention des employeurs, en partenariat avec l'Université Acadia, la Commission des accidents du travail et la Commission de la fonction publique, une boîte à outils permettant d'inciter les employés à faire chaque jour de l'activité physique;
  - Apporter un soutien aux organisations sportives et récréatives afin d'aider les familles ayant des obstacles financiers empêchant leur participation;
  - Aider les partenaires communautaires à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies communautaires.

#### **Thème 4 – Promotion de la diversité culturelle**

La diversité des croyances, des cultures et des expériences renforce la société moderne et favorise la compréhension, l'empathie et la créativité. Ces qualités contribuent également à renforcer l'économie grâce aux possibilités que peuvent offrir différents points de vue et expériences. Les mesures prises dans le cadre de ce thème contribueront à faire de la Nouvelle-Écosse une province plus inclusive, plus accueillante et plus équitable pour les nouveaux et futurs Néo-Écossais, les Autochtones, les Afro-Néo-Écossais, les communautés 2SLGBTQI, les femmes et d'autres groupes.

Voici des exemples des initiatives qui seront entreprises :

- *Nous comptons : Plan d'action de la Nouvelle-Écosse en réponse à la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine 2015-2024*. Ce document fournit au gouvernement des mesures précises visant à éliminer les nombreux défis auxquels sont confrontés les Afro-Néo-Écossais. Ces mesures s'articulent autour des trois domaines déterminés par les Nations Unies, c'est-à-dire la reconnaissance, la justice et le développement. La promotion du plan d'action *Nous comptons* relève de la collaboration de divers ministères, de la communauté afro-néo-écossaise et des organisations afro-néo-écossaises. Un comité de sous-ministres pour les questions afro-néo-écossaises créé pour surveiller la mise en œuvre du plan a commencé son travail.
- L'Office des affaires afro-néo-écossaises continuera de faire progresser les travaux liés à l'initiative sur les titres fonciers. Il poursuit son travail avec les cinq collectivités

désignées suivantes : North Preston, East Preston, Lake Loon/Cherry Brook, Lincolnville et Sunnyville afin de régler les problèmes liés à la clarification des titres fonciers pour les Afro-Néo-Écossais. Les partenariats se poursuivent avec le ministère des Terres et des Forêts, le ministère de la Justice, Service Nouvelle-Écosse, le ministère des Affaires municipales ainsi que le service d'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse dans le cadre de cette initiative. Le travail se poursuit grâce au comité de liaison communautaire, qui a récemment été mis sur pied pour consulter directement la communauté sur les questions des titres fonciers afin de conférer au processus confiance et transparence.

- Continuer à apporter un soutien aux intervenants des domaines sportif et récréatif afin de lutter contre le racisme et la discrimination. Le MCCP créera de plus, à l'intention des clients et des intervenants dans les domaines sportif et récréatif, une ressource sur l'inclusion et l'accès pour le programme de développement des installations de loisirs.
- Administrer le Programme d'accessibilité pour les entreprises et le Community ACCESS-Ability Program en vue de rendre les entreprises, les lieux de travail et les installations communautaires de la Nouvelle-Écosse plus accessibles et équitables pour tous. Le MCCP continuera d'offrir des ressources afin d'étendre le travail lié aux normes d'accessibilité dans les parcs, sentiers et installations récréatives.
- Continuer à aider les organisations à conseiller les communautés et à exploiter les forces présentes dans la province. Apporter par exemple un soutien à la communauté LGBTIQ2+ à travers diverses organisations de la FIERTÉ dans toute la province, y compris celles qui s'occupent de diverses communautés, et partager le modèle du Mobile Food Market pour améliorer l'accessibilité et l'abordabilité des aliments.
- Aider les communautés et organisations culturelles nouvelles et émergentes à transmettre des traditions qui responsabilisent les jeunes et qui font appel aux aînés, et ce grâce à l'apprentissage intergénérationnel; et accroître les possibilités économiques à travers des programmes comme « Cultural Communities and Identities ».
- Poursuivre le travail avec les organismes de services communautaires grâce à leurs processus de planification stratégique afin de mieux répondre aux besoins des diverses communautés de la Nouvelle-Écosse.

## **Thème 5 – Excellence de l'intendance culturelle**

La culture joue un rôle très important dans notre vie sociale et personnelle, car elle façonne l'identité communautaire, renforce la fierté d'appartenance, nous met en contact avec l'environnement naturel et rapproche des personnes venant de différents horizons. Les initiatives du ministère soutiendront et renforceront par conséquent l'engagement des Néo-Écossais à être de véritables intendants des univers culturel et naturel de la province.

Voici des exemples des initiatives qui seront entreprises :

- Archives Nouvelle-Écosse se préparera à accueillir une plateforme améliorée pour fournir des statistiques de l'état civil en ligne (outil de recherche et de commerce électronique).

- Le Musée de la Nouvelle-Écosse continuera de faire progresser le travail lié à la transformation institutionnelle en développant le rôle du conseil des gouverneurs, et poursuivra le travail visant à pérenniser le musée pour les générations futures.
- Les bibliothèques de la province offrent un service important et jouent dans de nombreux domaines un rôle communautaire plus large. Nous investissons davantage afin que les bibliothèques puissent poursuivre leur travail et continuer à répondre aux besoins de la population.
  - L'initiative « One Library Card » est en cours; l'étude de faisabilité a été effectuée au cours de la dernière année. La mise en œuvre se poursuivra en 2020-2021 dans le cadre du travail de la Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse en lien avec les huit réseaux de bibliothèques régionales. Cette initiative permettra de simplifier, de regrouper et de moderniser la façon dont les Néo-Écossais utilisent leurs bibliothèques ainsi que de rendre les fonds des bibliothèques accessibles à tous.
  - La Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse collabore avec la Direction de l'accessibilité et les réseaux de bibliothèques régionales afin de créer un cadre d'accessibilité aux bibliothèques régionales. Ce cadre aidera les réseaux de bibliothèques à élaborer des plans d'accessibilité en tant qu'organismes publics visés par règlement, en vertu de la loi sur l'accessibilité (*Accessibility Act*).
- Le Musée de la Nouvelle-Écosse travaillera en partenariat avec le ministère des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure afin de superviser la phase II du projet de radoub et d'entretien du *CCS Acadia*; le navire sera mis en cale sèche pendant cette phase.
- Poursuivre les consultations auprès des musées communautaires au sujet du programme d'aide aux musées communautaires, dans le but de peaufiner les lignes directrices visant à mieux répondre aux besoins des musées communautaires admissibles.
- Collaborer avec le gouvernement fédéral et les administrations municipales afin d'explorer des moyens créatifs d'encourager la réutilisation adaptative des édifices patrimoniaux.
- Poursuivre la collaboration avec les intervenants pour promouvoir et faire connaître le riche patrimoine bâti de la Nouvelle-Écosse et sa valeur pour la province et son identité.
- Poursuivre la collaboration avec les partenaires communautaires pour mettre en œuvre la *Stratégie d'avancement commune du loisir* afin de favoriser un mode de vie sain et actif et d'accroître l'inclusion et l'accès aux loisirs pour tous les Néo-Écossais.

## **Thème 6 – Sensibilisation au secteur de la culture et à sa croissance économique**

En 2017, l'apport de la culture et du sport au PIB a été de 1,08 milliard de dollars, ce qui représente 15 882 emplois. Des mesures seront prises afin que le secteur puisse aider davantage d'entrepreneurs tout en favorisant l'innovation et la créativité. Les initiatives portent sur l'investissement, la promotion, la commercialisation et la collaboration pour développer les entreprises du secteur de la création culturelle.

Voici des exemples des initiatives qui seront entreprises :

- En 2020-2021, la Nouvelle-Écosse continuera d'explorer les possibilités liées aux exportations culturelles à travers des initiatives comme l'élaboration de stratégies pour les missions commerciales culturelles en Europe. Continuer de chercher des possibilités d'échanges culturels et déterminer de nouveaux marchés à l'étranger pour les produits culturels de la Nouvelle-Écosse. La Foire du livre de Francfort 2020, qui mettra le Canada à l'honneur, offrira des possibilités aux éditeurs et aux exportateurs de produits d'artisanat.
- Continuer d'utiliser le Fonds des industries de la création pour aider les entreprises culturelles de la Nouvelle-Écosse à élargir leurs marchés et à développer leur potentiel d'exportation. Le Fonds des industries de la création est conçu spécialement pour les industries culturelles, et notamment les artisans, les artistes, les musiciens et les éditeurs, à exporter leurs produits.
- Continuer à apporter un soutien à Screen Nova Scotia et au Screen Writer's Development Fund pour renforcer les secteurs du cinéma et de la télévision de la Nouvelle-Écosse, en mettant l'accent sur la parité hommes-femmes.
- La Stratégie événementielle de la Nouvelle-Écosse mettra l'accent sur la collaboration avec les collectivités pour créer un calendrier des événements majeurs. Il s'agira d'évaluer les capacités régionales et d'investir dans des programmes visant à favoriser la croissance. Nous commencerons également le travail d'élaboration d'un plan permettant de mesurer de façon uniforme les retombées économiques et sociales des grands événements en Nouvelle-Écosse. Le MCCP créera un groupe de travail gouvernemental pour les grands événements en 2020, en utilisant les JAAN comme événement pilote pour assurer la coordination et la prestation de jeux réussis.
- Poursuivre le travail dans l'ensemble du gouvernement pour appuyer des projets axés sur la lutte contre la pauvreté, l'accroissement de la prospérité économique et l'amélioration du bien-être social des familles à faible revenu qui ont des enfants.
- Collaborer avec le ministère de l'Entreprise pour aider la province à accueillir le Forum mondial des entreprises sociales 2020 à l'automne prochain. Le MCCP contribuera à la planification et à l'organisation de manifestations culturelles, de conférences et d'événements afin de mettre en valeur la diversité de la Nouvelle-Écosse.

## Éléments de mesure

Le MCCP utilise deux outils de recherche pour obtenir des informations sur l'importance du secteur culturel, tant du point de vue économique que social, permettant ainsi de suivre l'évolution du secteur de la culture et du sport en Nouvelle-Écosse.

### **Compte satellite de la culture**

Statistique Canada a créé et maintient deux outils d'évaluation économique : le Compte satellite de la culture (CSC) et les Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture (IPTC). La Nouvelle-Écosse fait partie des quatorze gouvernements de la Table fédérale-provinciale-territoriale sur la culture et le patrimoine (FPTCP) qui financent cette recherche avec d'autres partenaires du secteur culturel.

Le Compte satellite de la culture (CSC) et les indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture (IPTC) comprennent un cadre comptable qui permet d'obtenir des estimations du PIB (produit intérieur brut), de la production et des emplois dans le secteur de la culture et celui du sport, ainsi que de faire ressortir les tendances dans les arts, les industries culturelles, le patrimoine et le sport dans l'économie canadienne. Ces données économiques fiables permettent aux gouvernements, aux intervenants, aux organisations professionnelles et aux industries de comprendre et d'exprimer la valeur de ces secteurs par rapport au reste de l'économie. Elles sont mises à jour régulièrement et continueront d'être utilisées pour mesurer l'importance des secteurs de la culture et du sport sur le plan économique.

Selon les Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture (IPTC), l'apport de la culture et du sport au PIB a été de 1,08 milliard de dollars en 2017, ce qui représente 15 882 emplois. Les exportations culturelles de la Nouvelle-Écosse sont également importantes. Selon les données de Statistique Canada sur le commerce des produits de la culture et du sport, les exportations de produits culturels de la Nouvelle-Écosse à l'étranger en 2017 se sont chiffrées à 122 millions de dollars, soit 1,7 % de toutes les exportations de la province. Les principaux marchés restent les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Europe et la République populaire de Chine.

### **Sondage sur la culture en Nouvelle-Écosse**

Le Sondage sur la culture en Nouvelle-Écosse (SCNE) vise à mesurer la valeur perçue de la culture au sens large ainsi que la participation au secteur culturel. Il permet de déterminer l'importance des retombées sociales du secteur dans la province.

Selon les études, 78 % des Néo-Écossais ont indiqué en 2018 que la culture contribuait à créer une identité communautaire.

Le Plan d'action pour la culture ainsi que les orientations du programme culturel restent fondés sur les études sur la culture. Les résultats, les mesures et les outils d'évaluation permettent d'établir des points de comparaison, de suivre les tendances et de déterminer la réalisation des objectifs du gouvernement en matière de culture.

De nouvelles données seront publiées en avril 2020 pour l'année 2018.

### **Amélioration des programmes**

Le MCCP a mis en œuvre une initiative d'amélioration des programmes qui comprendra l'évaluation et l'analyse des programmes de financement en 2020-2021. Cette initiative aidera à déterminer s'il y a correspondance, à l'interne, entre le financement et les programmes, et si ceux-ci sont évalués de manière pratique. Ce travail posera les bases d'une plus grande cohérence à la fois pour la collecte des données et la définition claire de résultats pour tous les programmes de financement.

### **Données d'évaluation sur le sport et les loisirs**

Le MCCP accorde chaque année un financement de base à plus de 70 organisations sportives et récréatives provinciales. Ces organisations participent à un processus d'évaluation de quatre ans qui est lié à leur financement. Divers facteurs sont évalués et notés, c'est-à-dire : 1) l'efficacité organisationnelle, 2) la participation, 3) le leadership, 4) l'accès et l'inclusion et 5) l'excellence. La prochaine évaluation aura lieu au printemps 2021, et ce pour chaque organisation. Les données recueillies seront présentées dans un rapport de synthèse qui fournira à la province des informations précieuses sur le secteur des sports et des loisirs. Les données du rapport orienteront l'aide accordée au secteur et constitueront une base de référence pour la croissance et le développement.

### **Taux d'emploi chez les Afro-Néo-Écossais**

Selon le recensement de 2016, le taux d'emploi des Afro-Néo-Écossais était de 50 %, c'est-à-dire en dessous de l'objectif prévu (55,2 %), qui correspond à la moyenne provinciale. Selon l'objectif 8 du tableau de bord de OneNS, le taux d'emploi des Autochtones et des Afro-Néo-Écossais doit correspondre à la moyenne provinciale. Le gouvernement a donc redoublé les efforts pour rattraper ce retard grâce au *Plan d'action de la Nouvelle-Écosse en réponse à la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine 2015-2024*, qui s'intitule *Nous comptons* et qui comprend des mesures précises relatives à l'emploi. Dans le cadre du plan d'action, le comité des sous-ministres sur les questions afro-néo-écossaises surveillera la mise en œuvre et l'exécution du plan.

# AFFAIRES ACADIENNES ET FRANCOPHONIE

## Aperçu et mandat

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie travaille avec les ministères, les organismes, les offices et les sociétés d'État pour appuyer la prestation de services en français. De plus, l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie fait la promotion de la culture et du patrimoine acadiens et francophones, célèbre les réalisations et appuie les initiatives et les projets de la communauté, et assure un dialogue continu avec la communauté acadienne et francophone, les autres gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada.

## Principales initiatives et priorités pour 2020-2021

- Appui au développement, à la planification et à la prestation de services en français au public. Offrir du financement et des conseils pour augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et sur papier, et la capacité accrue de la fonction publique d'offrir des services en français.
- Consultation, engagement et approche communautaires. Favoriser la participation de la communauté acadienne et francophone à l'élaboration de politiques gouvernementales en vue d'améliorer la prestation de services en français.
- Appui aux projets culturels de la communauté acadienne et francophone. L'Office des affaires acadiennes poursuivra sa collaboration avec des groupes de la communauté acadienne dans le but de promouvoir et de mettre en valeur des artistes et des musiciens acadiens à l'échelle nationale et internationale, en particulier au Québec, en Louisiane et en France. Il aidera de plus des groupes communautaires à élaborer des plans stratégiques.
- Continuer à travailler en étroite collaboration avec l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse et collaborer avec des groupes communautaires des régions acadiennes pour déterminer les besoins du marché du travail, par la participation continue des intervenants, le marketing, l'attraction, la rétention et l'intégration, la recherche ainsi que la mesure des progrès afin de favoriser et d'appuyer l'immigration francophone dans la province. Les missions de recrutement dans les pays francophones restent une priorité.
- Outre l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie cherchera à conclure d'autres accords afin de renforcer et de promouvoir davantage les échanges et les activités en français entre les organismes communautaires de la Nouvelle-Écosse et d'autres régions francophones du Canada, en Europe et en Louisiane. Le travail se poursuit en ce qui concerne la demande d'adhésion de la Nouvelle-Écosse à l'Organisation internationale de la francophonie. Faire partie de cette organisation permettrait à la province d'explorer des possibilités en matière de développement économique, d'éducation, de santé et d'environnement.

# AFFAIRES AFRO-NÉO-ÉCOSSAISES

## Aperçu et mandat

Les Affaires afro-néo-écossaises (AANE) travaillent avec les ministères et la communauté afro-néo-écossaise pour favoriser la compréhension de la communauté et aider le gouvernement à fournir des services répondant aux besoins des Afro-Néo-Écossais. Il s'agit du point de liaison avec la communauté en assurant la promotion de ses priorités tout en contribuant aux prises de décisions du gouvernement. Elles travaillent également en partenariat avec les ministères, les agences et d'autres organismes pour concevoir des solutions qui appuient le bien-être des Afro-Néo-Écossais.

## Principales initiatives et priorités pour 2020-2021

Les AANE continueront de renforcer et d'établir des partenariats, de diriger et de collaborer avec des groupes et des organismes communautaires ainsi que le MCCP et les ministères. Elles feront progresser, par la créativité et l'innovation, le travail lié aux initiatives suivantes :

- *Nous comptons* : Plan d'action de la Nouvelle-Écosse en réponse à la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine 2015-2024. Ce document fournit au gouvernement des mesures précises visant à éliminer les nombreux défis auxquels sont confrontés les Afro-Néo-Écossais. Ces mesures s'articulent autour des trois domaines déterminés par les Nations Unies, c'est-à-dire la reconnaissance, la justice et le développement. La promotion du plan d'action *Nous comptons* relève de la collaboration de divers ministères, de la communauté afro-néo-écossaise et des organisations afro-néo-écossaises. Un comité de sous-ministres pour les questions afro-néo-écossaises a été créé pour surveiller la mise en œuvre du plan.
- L'Office des affaires afro-néo-écossaises continuera de faire progresser les travaux liés à l'initiative sur les titres fonciers. Il poursuit son travail avec les cinq collectivités désignées suivantes : North Preston, East Preston, Lake Loon/Cherry Brook, Lincolnville et Sunnyville afin de régler les problèmes liés à la clarification des titres fonciers pour les Afro-Néo-Écossais. Les partenariats se poursuivent avec le ministère des Terres et des Forêts, le ministère de la Justice, Service Nouvelle-Écosse, le ministère des Affaires municipales ainsi qu'Aide juridique Nouvelle-Écosse dans le cadre de cette initiative. Le travail se poursuit grâce au comité de liaison communautaire, qui a récemment été mis sur pied pour consulter directement la communauté sur les questions des titres fonciers afin de conférer au processus confiance et transparence.
- Améliorer l'accès aux possibilités de formation et de perfectionnement. Le travail se poursuit avec certains partenaires comme le Nova Scotia Community College et la Nova Scotia Apprenticeship Agency afin de multiplier les possibilités d'éducation et d'emploi pour les jeunes.
- Favoriser le débat communautaire sur la guérison à la suite de l'enquête sur la Nova Scotia Home for Colored Children. L'enquête préconise une approche axée sur la personne ainsi qu'une réorientation du système pour les prises de décisions familiales au sein de la communauté.

- Aider les groupes et les organisations communautaires à développer et à maintenir leurs capacités, et relancer les partenariats d'action communautaire et les programmes d'engagement communautaire afro-néo-écossais.

Des outils d'évaluation se rapportant au travail des AANE seront créés en 2020-2021 afin de fixer des résultats et des mesures.

## AFFAIRES GAÉLIQUES

### Aperçu et mandat

Les Affaires gaéliques travaillent avec les ministères et les collectivités afin d'appuyer la mise en valeur de la langue, de la culture et de l'identité gaéliques, ainsi que de contribuer au développement des collectivités par les contributions sociales et économiques de la langue et de la culture gaéliques. Le travail réalisé par les Affaires gaéliques vise à honorer, reconnaître et préserver les derniers détenteurs de la tradition gaélique en Nouvelle-Écosse. L'Office des affaires gaéliques crée des programmes d'apprentissage et de sensibilisation visant à renforcer l'appréciation et la compréhension de la langue, de la culture et de l'identité gaéliques. Il offre de plus des services pour soutenir les initiatives de la communauté gaélique, renforce les partenariats avec les ministères et les organismes gouvernementaux ainsi que les partenaires internationaux dans d'autres régions gaéliques.

### Principales initiatives et priorités pour 2020-2021

- Poursuivre la collaboration avec les partenaires communautaires et gouvernementaux pour le mois de la culture gaélique en Nouvelle-Écosse (mai), dont le thème portera sur le développement d'une communauté gaélique saine et intacte en Nouvelle-Écosse, et offrir aux membres de la fonction publique des séances d'introduction à la culture gaélique en Nouvelle-Écosse. L'élargissement des possibilités d'apprentissage de la langue gaélique sera exploré en 2020-2021.
- Renforcer la sensibilisation interculturelle en trouvant des récits communs dans la langue, la culture et l'histoire chez les Mi'kmaq, les Acadiens et les Afro-Néo-Écossais. Par exemple, l'Office des affaires gaéliques continue d'apporter un soutien au groupe communautaire appelé MAGIC (Mi'kmaq, Acadiens et Gaëls du comté d'Inverness).
- Travailler avec les membres de la communauté gaélique au sein du comité consultatif du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de promouvoir l'éducation gaélique, dont l'ouvrage *Gaelic Nova Scotia: A Resource Guide*, qui a été publié en 2019 à l'intention des enseignants.
- Renforcer les partenariats avec les groupes communautaires.
- Promouvoir en 2020-2021 les événements gaéliques internationaux, comme CalumCille1500 qui célébrera le 1500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Columba, le saint patron des Gaëls de la Nouvelle-Écosse, de l'Écosse, de l'Irlande et de l'île de Man.

## Résumé financier

<b>Résumé des dépenses du ministère</b> (en milliers de dollars)			
	<b>Budget 2019-2020</b>	<b>Prévisions 2019-2020</b>	<b>Budget 2020-2021</b>
<b><u>Programmes et services</u></b>			
Bureau du ministre et du sous-ministre	805	627	<b>907</b>
Développement de la culture et du patrimoine	20 682	29 077	<b>19 400</b>
Collectivités, sports et loisirs	26 630	28 331	<b>27 938</b>
Archives, musées et bibliothèques	32 888	32 978	<b>35 756</b>
Politique et services généraux	3 829	4 060	<b>4 012</b>
Affaires acadiennes et Francophonie	1 991	1 989	<b>2 009</b>
Affaires afro-néo-écossaises	2 098	2 241	<b>2 243</b>
Affaires gaéliques	423	463	<b>436</b>
Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse	2 186	2 186	<b>2 237</b>
Amortissement	2 109	1 848	<b>1 952</b>
<b>Total des dépenses du ministère</b>	<b>93 641</b>	<b>103 800</b>	<b>96 890</b>
<b>Recouvrements ordinaires</b>	<b>6 241</b>	<b>6 490</b>	<b>6 326</b>
<b><u>Postes financés – N<sup>bre</sup> d'ETP</u></b>			
<b>Postes financés par le Ministère</b>	<b>249</b>	<b>238,5</b>	<b>249,6</b>
<b>Remarque :</b>			
Pour les recettes ordinaires, voir le chapitre 2 du « Estimates and Supplementary Detail Book ».			
Pour les immobilisations matérielles – exigences d'achat, voir le chapitre 1 du « Estimates and Supplementary Detail Book ».			